

Chère Madame la Maire,

Tout d'abord nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.  
Et permettez-nous de partager l'un des nôtres !

La mise à l'abri inconditionnelle des personnes vivant dans les rues de votre belle ville.

Depuis des mois, nous, associations, collectifs, membres de la société civile nous nous mobilisons, nous alertons sur la gestion calamiteuse de l'hébergement d'urgence à Strasbourg.

Des événements graves se sont produits :

- Le démantèlement du campement de la Montagne Verte par la Police Aux Frontières.
- La politique « zéro point de fixation » qui consiste à détruire les tentes et effets personnels est devenue une pratique récurrente.
- Le 16 décembre 2021 : l'évacuation du gymnase Branly par la Police Aux Frontières a désanctuarisé l'hébergement d'urgence.
- Le 06 janvier 2022 : une nouvelle opération de la Police Aux Frontières a été menée dans ce même gymnase ce qui vient pérenniser des pratiques intolérables.

Nous ne vous entendons pas vous indigner face aux maltraitances infligées à des femmes, des hommes, des enfants vivant dans votre ville !

Votre seule déclaration publique était en faveur de l'accueil de réfugiés Afghans à Strasbourg. Ce positionnement sonne comme un coup de communication au vu du sort réservé aux demandeurs d'asile, qui dans l'attente d'une mise à l'abri, dorment à la rue.

Madame la Maire, n'êtes-vous pas co-présidente de l'« Anvita » Association nationale des villes et territoires accueillants ?

N'avez-vous pas fait adopter lors du conseil municipal de juin 2021 la « Déclaration des droits des personnes sans abri » de la fondation Abbé Pierre ?

Celle-ci mentionne :

Article 2 « **Le respect du domicile** : *Tout abri, qu'il soit de fortune ou mis à disposition par une institution publique ou privée, à titre gratuit ou avec contrepartie, constitue le domicile des occupants et doit être reconnu et respecté en tant que tel. [...] »*

Article 3 « **Le respect de ses biens** : *Nul ne doit subir la destruction ou la rétention de ses biens et de ses effets personnels.*

*Tout habitat, quelle que soit sa forme, et les biens qu'il comprend, doivent être protégés. »*

La précarité explose. Seule alternative, l'implication d'un réseau parallèle composé d'associations, de collectifs de citoyens, la plupart bénévoles pour prendre le relai d'un Etat défaillant, pour mettre à l'abri, nourrir, vêtir, conseiller, soigner au quotidien des individus rejetés par une société maltraitante.

Nous ne vous entendons pas soutenir ces femmes et ces hommes qui œuvrent au quotidien contre la précarité !

Combien de temps allez-vous encore ignorer leurs appels ?

Est-il acceptable que dans notre ville, capitale de l'Europe et des droits de l'Homme, des femmes, des hommes, des enfants vivent dans des conditions inacceptables ?

Nous attendons un signe, une parole publique.

Madame la maire, indignez-vous, soutenez-nous !

